



## EXPRESSO

# Procès de l'attentat contre Samuel Paty: «Oui, je suis responsable»

## L'HISTOIRE DU JOUR

**Brahim Chnina, à l'origine de l'engrenage ayant abouti à la décapitation du professeur, a indiqué lundi avoir «fait une vidéo qui a mal tourné». A maintes reprises, il s'est tourné vers la famille de la victime, au premier rang, pour présenter ses excuses.**

Par  
**MARGAUX GABLE**

La plupart du temps, Brahim Chnina a préféré traquer des explications claires pour des regrets. Dans sa bouche, le nom de Samuel Paty est d'ailleurs toujours suivi d'un sempiternel «paix à son âme». «Je regrette infiniment ce que j'ai fait. Je reconnais avoir fait une vidéo qui a mal tourné, mais pas le lien avec le terrorisme», a-t-il posé en guise de préambule, lundi devant la cour d'assises spécialement composée de Paris. Affaibli, l'homme de 52 ans – qui semble aujourd'hui en avoir vingt de plus – est accusé d'avoir relayé le men-

songe de sa fille sur les réseaux sociaux et ainsi livré le professeur d'histoire-géographie à la vindicte publique. «J'ai beaucoup appris pendant ce procès, indique-t-il. J'ai compris que j'avais merdé.» Pense-t-il aujourd'hui avoir contribué à provoquer les faits, l'interroge le président? «Malheureusement oui. Avec la vidéo et les messages que j'ai faits, oui, je suis responsable.»

**Mensonge.** «L'engrenage» dont tout le monde parle naît le 7 octobre 2020, deux semaines avant l'attentat. Zohra (1), sa fille, enrage parce que son professeur Samuel Paty l'aurait exclue deux jours en raison de son comportement après la diffusion de caricatures. Brahim Chnina gobe son mensonge et la défend mordicus. «J'ai été bête, stupide. Je voulais protéger ma fille en qui j'ai cru totalement.» Le soir, il se rue sur Facebook, publie une vidéo et dévoile l'identité du professeur. «Je ne sais pas ce qui m'a pris de mettre ça sur les réseaux sociaux. J'ai fait cette erreur impardonnable de donner les coordonnées du professeur et de l'école», affirme-t-il. Qu'importe, les rouages sont en place.

Brahim Chnina est contacté dès le lendemain par Abdelhakim Sefrioui, militant

islamiste dont il a fait la connaissance quelques semaines auparavant. «Il n'a pas besoin de se présenter, je savais qui c'était. Je l'avais enregistré sur mon téléphone. Pour moi, c'était le monsieur de la Palestine, celui qui faisait de l'humanitaire», reconnaît l'accusé. Tout s'enchaîne ensuite très vite.

Brahim Chnina se pointe au collège en compagnie de Sefrioui pour échanger avec la principale du collège, porte plainte pour diffusion d'image pornographique, convainc sa fille de tourner une nouvelle vidéo aux abords de l'établissement avec Sefrioui, et va jusqu'à envisager une manifestation. «Mais moi, au début, je ne voulais ni sanction, ni plainte, ni vidéo, ni manifestation. Je voulais juste négocier les deux jours de sanction de ma fille», tente-t-il d'argumenter.

Faut-il alors y entrevoir une manipulation de la part d'Abdelhakim Sefrioui? «M. Sefrioui ne m'a pas incité à faire la vidéo», tranche-t-il d'abord, avant de concéder: «Si j'avais été tout seul, ça ne se serait pas passé comme ça.» Est-il impressionné au moment où Abdelhakim Sefrioui se présente au collège comme un membre du Conseil des imams de

France? «C'est une personne qui a un grade au-dessus de moi, je le respecte.» Preuve en est, Brahim Chnina s'adresse à Abdelhakim Sefrioui en le vouvoyant, quand ce dernier l'appelle par son prénom et le tutoie.

**«Submergé».** Quant aux raisons de son emportement, Brahim Chnina compartimente et hiérarchise: «D'abord, c'est l'exclusion de ma fille, ensuite la discrimination et ensuite les caricatures.» Au sujet de ces dernières, celui qui a «grandi avec» et «jamais manifesté contre» invoque subitement la «liberté d'expression, la liberté de la presse et la laïcité de la France». De quoi faire bondir l'avocat de l'ex-femme de Samuel Paty et de son fils, Francis Szpiner: «En général, on n'assassine pas pour discrimination pour blasphème. Il y a eu Charlie Hebdo, il y a eu Salman Rushdie... Vous êtes au courant.»

Au fil de la journée, Brahim Chnina s'embourbe, n'hésitant même plus à mettre en cause la principale du collège du Bois-d'Aulne. «Si elle m'avait dit que ma fille mentait, Samuel Paty serait en vie aujourd'hui», ose-t-il. Puis assure qu'il se trouvait à l'époque dans une logique «d'apaisement», jugeant qu'il



«aurait fallu parler, entre hommes, avec Samuel Paty». Sauf que les faits sont contre lui. En 2020, il refuse toute entrevue avec le professeur. Pendant deux semaines, il fait même monter la sauce en transférant le lien de sa vidéo à 2609 reprises. Son post déchaîne les passions, son téléphone devient épileptique. «Il faut le punir», «il faut lui briser le dos», «je peux avoir l'adresse de ce fils de pute?» lui adressent plusieurs internautes. «J'étais submergé et dépassé. Je n'ai pas vu tous ces messages», certifie-t-il. Malgré ses publications condamnant Samuel Paty, «je n'ai pas cherché à faire une fatwa», assure-t-il. «J'ai pas pensé qu'un fou, un malade, pouvait faire du mal à M. Paty, paix à son âme. Mon message est malheureusement tombé entre de mauvaises mains», réitère Brahim Chnina. Abdoullakh Anzorov, le futur assassin du professeur d'histoire-géographie, fait pourtant partie de la masse des 13 000 internautes qui visionnent la vidéo. Entre le 9 et le 13 octobre, il a même neuf contacts téléphoniques avec Brahim Chnina. ◀

(1) Le prénom a été modifié.

**«Je ne sais pas ce qui m'a pris de mettre ça sur les réseaux sociaux. J'ai fait cette erreur.»**

**Brahim Chnina**



Franck Berton, avocat de Brahim Chnina, à l'ouverture du procès. PHOTO DENIS ALLARD

